

## La vie monastique dans le diocèse de Liège au fil de l'histoire et de nos jours

### Les 75 ans du monastère de Wavreumont

Jean-Pierre Delville, évêque de Liège, 7 septembre 2025

La vie monastique au diocèse de Liège a commencé pratiquement un peu avant la fondation du monastère de Stavelot Malmedy par saint Remacle (env. 600 - env. 672). Auparavant, la vie chrétienne avait commencé à Tongres au 4<sup>e</sup> siècle avec saint Servais et dans les villes le long de la Meuse, comme Maastricht, Huy, Namur, Givet... Grâce aux monastères elle va éclore aussi dans les campagnes et recevoir un nouvel essor grâce aux fondations du 7<sup>e</sup> siècle, faites sous l'impulsion de moines irlandais ou aquitains. Les monastères, ce seront à la fois des lieux spirituels, culturels, économiques et stratégiques<sup>1</sup>.

#### Les premières fondations

Vers l'an 600, une femme du nom de Chrodoara (ou Ode), veuve depuis 589, fonde le monastère d'Amay, où on a retrouvé son sarcophage<sup>2</sup>. Ces éléments sont attestés en 634, année où est rédigé le testament du diacre de Verdun Adalgisel, qui possédait de nombreux biens dans nos régions<sup>3</sup>. L'évêque Floribert officialise vers 731 la dévotion à Chrodoara en élevant ses reliques sur les autels dans un sarcophage sculpté. La première fondation monastique dans nos régions est donc une fondation de femme.

Jean l'Agneau (évêque de Maastricht, env. 625 - env. 649) accueille aussi Monon, un moine diacre (peut-être d'origine irlandaise), se lie d'amitié avec lui et lui permet de s'installer à Nassogne, où il existait déjà une église Sainte-Marie<sup>4</sup>. Monon y vit dans une *cella*, près d'une

---

<sup>1</sup> Jean-Pierre DELVILLE, *La christianisation des Ardennes (IV<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> siècles)*, dans *Le face-à-face des dieux. Missionnaires luxembourgeois en Outre-Mer*, Bastogne, Musée en Piconrue, 2007, p. 87-110.

<sup>2</sup> Alain DIERKENS, « Le sarcophage de sancta Chrodoara. Vingt ans après sa découverte exceptionnelle. Actes du colloque international d'Amay, dans *Bulletin du Cercle archéologique Hesbaye Condroz*, XXV, Amay, 2006, p. 83-96 ; Alain DIERKENS, « Quelques aspects de la christianisation du pays mosan à l'époque mérovingienne », dans Marcel OTTE et Jacques WILLEMS (dir.), *La Civilisation mérovingienne dans le bassin mosan: Actes du colloque international d'Amay-Liège du 22 au 24 août 1985*, Liège, Ordina Editions, 1986, p. 29-63, spécialement p. 42.

<sup>3</sup> Wilhelm LEVISON, *Das Testament des Diakons Adalgisel-Grimo vom Jahre 634*, dans *Trierer Zeitschrift*, VII, 1932, Heft 1 et 2, p. 69-85, spécialement p. 75 et 77 ; M. WERNER, *Der Lütticher Raum in frühkarolingischer Zeit. Untersuchung zur Geschichte der karolingischen Stammlandschaft*, Göttingen, Vandenhoeck Ruprecht, 1980, p. 31-58.

<sup>4</sup> Alain DIERKENS, « Le culte de saint Monon et le chapitre de Nassogne avant 1100 », dans Alain DIERKENS et Jean-Marie DUVOSQUEL (éd.), *Villes et campagnes au Moyen Âge. Mélanges Georges Despy*, Liège, 1991, p. 297-321, surtout p. 312-313 ; Josef SEMMLER, « Mission und Pfarrorganisation in den rheinischen, mosel- und maasländischen Bistümern (5.-10. Jahrhundert) », dans *Cristianizzazione ed organizzazione ecclesiastica delle campagne nell'alto medioevo*, Spoleto, 1981, p. 833 ; Guillaume WYMMERSCH, « L'évangélisation et la christianisation de Huy: retour sur la chronologie problématique d'un vicus du nord de la Gaule (v<sup>e</sup>-x<sup>e</sup> siècles) », dans *RHE*, 115 (2020), p. 457-525.

source (actuelle chapelle de Coumont). Avant 648, il est assassiné ; l'évêque Jean l'Agneau envoie alors des prêtres à son tombeau<sup>5</sup>, depuis Huy<sup>6</sup> et Amay. Cette deuxième fondation est caractérisée par la vie érémitique et la vie de prière. Elle comporte un côté dangereux. Elle provient d'un Irlandais, donc d'un autre pays et d'une autre culture.

### **Remacle à Cugnon (643 env.)**

Entre 643 et 648, le roi Sigebert III (631-656), par une lettre adressée à son maire du palais, Grimoald, donne le lieu de Cugnon, situé dans une boucle de la Semois (à l'extrémité nord-ouest du diocèse de Trèves) à Remacle<sup>7</sup>, moine formé à l'abbaye de Luxeuil. Cette dernière avait été fondée vers 590 par Colomban, moine irlandais. En 632, Remacle avait été nommé abbé de Solignac (près de Limoges), par saint Eloi, le fondateur, devenu évêque de Noyon, ancien orfèvre et ministre des finances du roi Dagobert. Remacle bénéficie donc d'une expérience assez exceptionnelle et de relations à un haut niveau. Il est originaire de la région de Bourges et a été formé par l'évêque de Bourges, saint Sulpice. La règle monastique qu'il pratique est d'inspiration irlandaise. Notons tout de suite deux choses : la dimension de circulation internationale du monachisme, en provenance de la France, et l'implication du pouvoir politique. En outre celui-ci est divisé entre rois mérovingiens et maires du palais, souvent de la famille des Pippinides, du nom de Pépin l'Ancien, Pépin de Landen.

Sigebert III était roi depuis 634, sous la tutelle de Grimoald, maire du palais, fils de Pépin de Landen et de sainte Itte ; l'acte émis entre 643 et 648 est peut-être une manifestation d'émancipation du roi. Néanmoins, elle se fait sous la haute surveillance de Grimoald, qui est le premier laïc cité par le texte, parmi les membres du conseil du roi. Trois évêques sont aussi présents, ceux de Cologne, de Trèves et de Verdun. L'acte est donc très officiel et solennel. La motivation du roi s'exprime en termes très religieux<sup>8</sup> : la fondation est faite « pour l'augmentation de notre récompense », car « le pouvoir royal semble renforcer son exercice lorsque, de sa propre volonté, il n'hésite pas à destiner des biens aux serviteurs de Dieu ». C'est

---

<sup>5</sup> Manfred VAN REY, *Die Lütticher Gaue Condros und Ardennen in Frühmittelalter: Untersuchungen zur Pfarrorganisation* (Rheinisches Archiv, 102), Bonn, 1977, p. 184 ; A. DIERKENS, *Monnon...*, p. 312.

<sup>6</sup> Cf. Alain DIERKENS, « La ville de Huy avant l'an mil. Premier essai de synthèse des recherches historiques et archéologiques », dans *La genèse et les premiers siècles des villes médiévales dans les Pays-Bas méridionaux. Un problème archéologique et historique. Actes du 14<sup>e</sup> colloque international de Spa du 6 au 8 septembre 1988*, Bruxelles, 1990, p. 391-409, et André JORIS, *La ville de Huy au Moyen Âge, des origines à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1959.

<sup>7</sup> *Die Urkunden der Merowinger (Monumenta Germaniae Historica, Diplomata regum Francorum e stirpe Merovingica)*, éd. par Carlrichard BRÜHL et Theo KÖLZER, Hannovre, 2001, p. 202-204 ; Philippe GEORGE, *Saint Remacle*, p. 50-64 ; Philippe GEORGE, « L'Aquitaine et le pays mosan. Sur les pas de saint Remacle », in BOZOKY E. (dir.), *Saints d'Aquitaine: missionnaires et pèlerins du haut Moyen Âge*, Rennes, Presses Univ. de Rennes, 2010, p. 103-126. VAN REY, *Die Lütticher*, 222 ; Nicolas SCHROEDER, *Les hommes et la terre de saint Remacle: histoire sociale et économique de l'abbaye de Stavelot-Malmedy, VIIe-XIVe siècle*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2015.

<sup>8</sup> *ad mercedis nostrae augmentum ; et regia potestas suum cultum corroborare videtur, quando ex propria voluntate compendia servorum Dei destinare non dubitat* (*Die Urkunden der Merowinger*, p. 204).

pourquoi, dit-il<sup>9</sup>, « nous voulons construire un monastère en l'honneur de notre saint patron Pierre, de Paul, de Jean et d'autres martyrs ». Pierre est le patron typique des institutions de moines irlandais<sup>10</sup>. Le roi « institue Remacle comme abbé ; il devra rester là-bas selon l'ordre et les avertissements des anciens pères<sup>11</sup> » : il s'agit bien d'une mission d'ordre religieux contemplatif, on n'y trouve aucune trace de mission d'évangélisation. Le territoire de Cugnion est donné « afin qu'il plaise aux serviteurs de Dieu de répandre incessamment et avec attention leurs prières au pieux Seigneur<sup>12</sup> ». La sensibilité religieuse du roi est manifeste, même si la fondation a aussi une portée politique. Sa foi concerne à la fois son salut et la protection du royaume. Cela montre bien la fusion qui s'opère alors entre le pouvoir politique et la foi chrétienne, sous le sceau du monachisme.

### **Remacle à Stavelot et Malmedy (avant 648)**

Cependant, l'histoire nous montre que cette fondation resta lettre morte. On ne sait pas pourquoi. Remacle a-t-il eu l'ambition de s'enfoncer plus au nord de la forêt ardennaise ? Ou le maire du palais a-t-il intrigué pour trouver un endroit plus opportun pour la fondation ? Toujours est-il que, peu après, un nouvel acte est signé, en 648 au plus tard<sup>13</sup>. Il attribue désormais à Remacle le territoire autour de Stavelot et de Malmedy. Ce lieu<sup>14</sup> est situé « dans notre forêt appelée Ardenne, dans un lieu de vaste solitude, là où une foule de bêtes abonde ». Cette phrase accentue le rôle de la forêt (appelée *forestis* et non *silva*, ce qui donne une impression plus concrète et moins littéraire) et souligne sa richesse en gibier (et non son côté inhospitalier). Mais l'expression « vaste solitude » est littéraire et est utilisée pour décrire un paysage monastique ; il ne s'agit donc pas, par ces mots, d'accentuer le caractère sauvage du lieu, mais ses qualités. Le lieu est concédé aux « serviteurs de Dieu », « qui, à cet endroit, sont connus pour vénérer les gages de notre patron Pierre, et de Paul, Jean, Martin et des autres saints, afin qu'ils y construisent les monastères dénommés Malmedy et Stavelot, là où avec la protection du Christ, le vénérable abbé Remacle est connu comme étant à leur tête<sup>15</sup> ». Il s'agit donc de deux lieux différents, qui existent déjà et où Remacle et ses moines sont déjà connus. Cela donne à penser qu'ils ont pris eux-mêmes l'initiative de découvrir ces lieux et de s'y installer déjà. Cela expliquerait qu'il y ait deux lieux, qui de plus sont situés sur deux diocèses

---

<sup>9</sup> *monasterium in honore patroni nostri Petri, Pauli, iohannis vel ceterorum martyrum [...] construere volumus (ibid., p. 204).*

<sup>10</sup> Geert BERINGS, *Les patronages des saints dans la vallée de l'Escaut*, dans ROUCHE M. (éd.), *Saint Géry et la christianisation dans le nord de la Gaule, 5<sup>e</sup>-9<sup>e</sup> siècles*, dans *Revue du Nord* 269 (1984), p. 442 sv.

<sup>11</sup> *Remaglum abbatem constituimus qualiter ibidem secundum ordinem et monita antiquorum patrum conversari debeat (Die Urkunden der Merowinger, p. 204).*

<sup>12</sup> *ut potius eis delectet attentius pio Domino preces incessabiliter fundere (Die Urkunden der Merowinger, p. 204).*

<sup>13</sup> *Die Urkunden der Merowinger, p. 205-207.*

<sup>14</sup> *in foreste nostra nuncupante arduinna in locis vastae solitudinis [...] in quibus caterva bestiarum germinat (Die Urkunden der Merowinger, p. 206).*

<sup>15</sup> *Qui ibidem patroni nostri Petri et Pauli, Iohannis, Martini vel aliorum sanctorum pignora venerare noscuntur, concessimus eis ut ibi monasteria [...] cognominata Malmunderio seu Stabelaco construerentur (Die Urkunden der Merowinger, p. 206).*

différents : Malmedy sur le territoire de Cologne, Stavelot sur celui de Tongres-Maastricht<sup>16</sup>. Les moines ont apparemment commencé à s'installer en ermites avant la donation, eux « qui, avec tout notre consentement, apparaissent comme construisant ces chaumières<sup>17</sup> ».

### **Le rôle de saint Amand (584-679)**

La famille des Pippinides monte en puissance et atteint une apogée en 648 en appuyant la fondation de l'abbaye de Nivelles, aux confins du diocèse de Tongres-Maastricht<sup>18</sup> par sainte Itte, veuve de Pépin de Landen, son fils Grimoald, maire du palais, sa fille sainte Gertrude, et l'évêque saint Amand (584-679), moine originaire du Berry, comme saint Remacle<sup>19</sup>, et formé aussi à Tours, où il a eu sa vocation de missionnaire sur le tombeau de saint Martin.

Après Jean l'Agneau, arrive à l'épiscopat ce personnage tout-à-fait exceptionnel qu'est saint Amand. Son épiscopat à Maastricht n'a duré que trois ans, de 649 à 652 environ. Auparavant il avait fondé le monastère de S.-Pierre à Gand et avait évangélisé Anvers.

Peu après 648, Adèle, religieuse de Nivelles, fonde un prieuré à Orp-le-Grand, où elle est enterrée vers 670 et où Alpaïde, seconde épouse de Pépin II se serait retirée vers 718.

Le moine irlandais Feuillen, aidé par Itte et Gertrude, fonde le monastère de Fosses-la-Ville, au sud de Namur, dans le diocèse de Tongres-Maastricht. Feuillen est assassiné en 655 par des voyageurs<sup>20</sup>.

En 654, Landelin fonde le monastère de Lobbes sur la Sambre, au diocèse de Cambrai, puis en 657, le monastère d'Aulne, dix kilomètres en aval, au diocèse de Tongres-Maastricht<sup>21</sup>.

### **Bavon et Landoald, disciples d'Amand**

Amand a sans doute réuni quelques sympathisants durant son épiscopat à Maastricht. Le mieux attesté est Bavon. D'après sa *Vita* (première moitié du 9<sup>e</sup> s.), Allowin, qui prend le nom religieux de Bavon (622-659), serait originaire de Hesbaye. Après la mort de sa femme, il devint élève d'Amand et religieux. Il est consacré clerc dans l'abbaye S.-Pierre à Gand, fondée par saint Amand en 651, puis l'aurait accompagné dans ses missions. Il serait retourné à Gand et

---

<sup>16</sup> Manfred VAN REY, *Die Lütticher Gaue Condros und Ardennen in Frühmittelalter: Untersuchungen zur Pfarrorganisation* (Rheinisches Archiv, 102), Bonn, 1977, p. 225 ; GEORGE Philippe, *Saint Remacle de Stavelot-Malmedy*, 2003, p. 66 ; René NOËL, *Moines et nature sauvage dans l'Ardenne du haut Moyen Âge : saint Remacle à Cugnon et à Stavelot-Malmedy*, dans DIERKENS Alain et DUVOSQUEL Jean-Marie (éd.), *Villes et campagnes au moyen âge*, p. 563-598.

<sup>17</sup> *qui haec tuguriola omni nostro concessu excolere videntur* (*Die Urkunden der Merowinger*, p. 207).

<sup>18</sup> Édouard DE MOREAU, *Saint Amand, apôtre de la Belgique et du Nord de la France*, Louvain, Museum Lessianum, 1927, p. 193-194.

<sup>19</sup> Édouard DE MOREAU, *Saint Amand*, p. 97 sv.

<sup>20</sup> Édouard DE MOREAU, *Histoire de l'église de Belgique*, t. 1, Bruxelles, 1940, p. 132.

<sup>21</sup> Alain DIERKENS, *Abbayes et chapitres entre Sambre et Meuse: VIIe-XIe siècles: contribution à l'histoire religieuse des campagnes du haut Moyen Age*, Sigmaringen, J. Thorbecke, 1985, p. 91.

aurait demandé à l'abbé de S.-Pierre de construire une cellule pour lui. Il serait mort trois ans après sa rencontre avec Amand et enterré à S.-Pierre, qui prendra le nom de Saint-Bavon.

Un autre disciple de saint Amand est Landoald († 668). D'après une *Vita* tardive, composée en 980 par Hériger, abbé de Lobbes, à la demande de l'évêque de Liège Notger, pour valoriser l'envoi des reliques de saint Landoald à l'abbaye S.-Bavon de Gand, Landoald fut envoyé de Rome pour aider saint Amand, avec sa sœur Vinciane, le diacre Amance et sept autres compagnons, hommes et femmes ; ils s'installent à Wintershoven, à 11 kilomètres au nord de Tongres et leur église est consacrée par saint Remacle en 659<sup>22</sup>. S'il est né en 635, saint Lambert avait 24 ans en 659, ce qui rend possible son séjour à Wintershoven ; cela mettrait dès lors saint Lambert en contact avec la mouvance monastique de saint Amand et de saint Remacle. Au minimum, on pourrait penser qu'il serait peu vraisemblable que le jeune Lambert, clerc à Maastricht, ne soit jamais allé visiter Wintershoven, qui est à 28 kilomètres de distance et devait être la seule communauté religieuse influencée par saint Amand à proximité de Maastricht.

### **Remacle et Théodard, moines et évêques de Tongres-Maastricht**

Entre 651 et 662, après Amand, l'évêque de Maastricht fut saint Remacle (env. 600 - env. 672), suivant les études les plus récentes à ce sujet<sup>23</sup>. Il était abbé de Stavelot-Malmedy depuis 648. En 659, il consacra l'église du monastère de Wintershoven, fondée par Landoald et ses compagnons. Il bénéficia du soutien de Grimoald, qui voulait prolonger l'esprit monastique de saint Amand à Maastricht. Il évangélisa la région de Diest et y fonda une église en l'honneur de saint Sulpice, son formateur. En 662, Grimoald est évincé et assassiné. Remacle fut écarté de l'évêché de Maastricht et se retira comme évêque-abbé à Stavelot-Malmedy en 662.

Son successeur, Théodard fut choisi par la cour du roi et fut évêque de 662 à 670. Cela laisse entendre qu'il avait été moine avant d'être évêque. Peut-être était-il moine de l'abbaye de Wissembourg, puisqu'il est lié à cette région et qu'il s'avère que cette abbaye a été fondée en 632 par Dragebodon, qui deviendra évêque de Spire et abbé de Wissembourg. Un élément significatif de la vie de Théodard est qu'il signe une charte le 6 septembre 669 ou 670, par laquelle l'étendue du domaine de l'abbaye de Stavelot-Malmedy est limitée de moitié, avec l'accord de l'abbé Remacle<sup>24</sup>. Il se confirme que Théodard était en bons termes avec le roi Childéric II et le palais. Il est assassiné en 670 à Rülzheim, près de Spire. On pourrait

---

<sup>22</sup> M. WERNER, *Der Lütticher Raum...*, p. 67-72 ; Ph. ROUILLARD, « Landoald », dans *Catholicisme*, t. 6, Paris, 1967, col 1767 ; François DE VRIENDT, « Landoald », dans *Dictionnaire d'Histoire et de Géographie ecclésiastiques*, t. 30, Paris, 2010, col. 269-271.

<sup>23</sup> Clemens BAYER, « Remaclus », dans Johannes HOOPS et Rosemarie MÜLLER (dir.), *Reallexikon der germanischen Altertumskunde*, t. XXIV, 2<sup>e</sup> éd., Berlin-New York, W. de Gruyter, 2003, p. 485-504», p. 485-504, et A. DIERKENS, « Notes biographiques sur saint Amand », p. 75-76, qui se basent sur la *Vita* de saint Eloi (ch. 15), écrite avant 684 ; sur les listes épiscopales, sur la *Vita sancti Trudonis* (fin du 8<sup>e</sup> siècle), sur l'*Omilia in natale sancti Remacii* (vers 830) et sur la *Vita Hadelini* (10<sup>e</sup> s.).

<sup>24</sup> Joseph HALKIN et Charles-Gustave ROLAND, *Recueil des chartes de l'abbaye de Stavelot-Malmedy*, Bruxelles, 1909, t. 1, p. 18-23 ; F. BAIX, *Études sur l'abbaye et la principauté de Stavelot-Malmedy*, t. 1, t. 1, Paris, 1924, p. 35 ; *Die Urkunden der Merowinger*, p. 277-280 ; M. VAN REY, *Die Lütticher Gaue Condroz und Ardennen...*, p. 228.

soupçonner que l'assassinat ait été commandité par les Pippinides, qui étaient furieux du démembrement partiel du domaine de Stavelot-Malmedy exécuté en 669/670 et qui commençaient à remonter en puissance après 670<sup>25</sup>.

### Les monastères du diocèse de Tongres-Maastricht au 7<sup>e</sup> siècle

Remacle avait encouragé son disciple Hadelin (†690 env.), à fonder un oratoire à Celles tout près de Dinant ; Hadelin fréquenta Stavelot, sans doute quand Remacle en était abbé, entre 648 et 652. L'évêque de Liège, probablement saint Lambert au début de son épiscopat, donna à l'oratoire de Celles les revenus du village voisin de Franchimont<sup>26</sup>. Pépin de Herstal fit aussi un don à cet oratoire, qui deviendra plus tard une abbaye. Cette convergence de Lambert et de Pépin de Herstal autour de Hadelin pourrait être un signe de leur rapprochement entre 670 et 675.

Vers 675, s'ajoute, sur le territoire du diocèse, un nouvel évêque, Berthuin<sup>27</sup> (†698), évêque-abbé irlandais, fondateur du monastère de Malonne près de Namur et bénéficiaire du soutien de Pépin II, maire du palais à partir de 680. Existaient déjà les abbayes d'Amay, Nivelles, Stavelot-Malmedy et Fosses-la-Ville. Sous l'épiscopat de Lambert eut sans doute lieu la fondation du monastère de Munsterbilzen (entre Tongres et Maastricht) par sainte Landrade vers 670 ou après 680 sous Pépin II<sup>28</sup>. Ensuite seront fondées les abbayes d'Andenne, par sainte Begge, veuve d'Anségisel, vers 680 (ou 692) ; puis, entre 656 et 693, celle de Zerkingen (qui deviendra Saint-Trond), par Trudon († 693 env.), un noble de Hesbaye, disciple de Remacle, puis de l'évêque de Metz Clodulf (saint Cloud, 610-657-697) ; et à une date indéterminée, l'abbaye Sainte-Marie dans le château de Chèvremont, dotée par Pépin de Herstal<sup>29</sup>. Notons que toutes ces abbayes dépendent des familles qui les ont fondées et non de l'évêque du lieu.

---

<sup>25</sup> Victor VANDENBULKE, *Théodard, un évêque de Tongres-Maastricht attesté en 670* (Mémoire de licence de l'Université de Liège, sous la direction du prof. Florence Close), Liège, 2022, p. 133 sv. ; cf. Paul FOURACRE, « Why were so many bishops killed in Merovingian Francia ? », in *Frankish history: studies in the construction of power*, Burlington, Ashgate Publishing Limited, 2013.

<sup>26</sup> D'après la *Vita Hadelini*, § 10 : cf. Alain DIERKENS, « Un aspect de la christianisation de la Gaule du Nord à l'époque mérovingienne. La Vita Hadelini et les découvertes archéologiques d'Anthée et de Franchimont », dans *Francia*, vol. 8, 1980, p. 613-628, ici p. 615 et 620.

<sup>27</sup> Alain DIERKENS, *Abbayes et chapitres entre Sambre et Meuse*, Sigmaringen, 1985, p. 137-144 ; Jean HOCKAY, *Berthuin, une abbaye, un culte. Dossier hagiographique publié à l'occasion du XIII<sup>e</sup> centenaire de la mort du fondateur de Malonne, 698-1998*, Malonne, 1998.

<sup>28</sup> Cf. G. MICHIELS, « Landrade (sainte) », dans *DHGE*, t. 6, col. 280-281, Paris, 1966. L'information est tardive et provient de la *Translatio sancti Landoaldi* élargie (11<sup>e</sup> siècle), qui parle d'une fondation remontant à Pépin II. Ce qui la rend plausible, c'est la dédicace de l'église de Munsterbilzen à sainte Marie, signe d'antiquité, le nom germanique de Landrade, la conservation de son crâne et de ses reliques à Munsterbilzen et le tissu oriental du 8<sup>e</sup> siècle qui les entourait et est conservé au Musée royal d'art et d'histoire à Bruxelles : cf. M. WERNER, *Der lütticher Raum...*, p. 112-121.

<sup>29</sup> Micheline JOSSE, *L'histoire*, dans *Chèvremont. Mille ans d'histoire*, Chaudfontaine, 1988, p. 19-24 ; Micheline JOSSE, *Le domaine de Jupille des origines à 1297*, Bruxelles, 1966 ; R. NOLDEN, *Besitzungen und Einkünfte des Aachener Marienstifts von seinen Anfängen bis zum Ende des Ancien Régime* (Zeitschrift des Aachener Geschichtsvereins, 87-88), Aix-la-Chapelle, 1981.

## **Saint Lambert et la vie monastique**

Pour succéder à Théodard, le roi mérovingien Childéric II nomme en 670 Lambert (env. 635-705), un noble natif de Maastricht et disciple de Théodard. Après cinq ans d'épiscopat, il est relégué en 675 en exil à Stavelot parce que le pouvoir en place vacillait, avec la mort de Childéric II. La présence de Lambert à Stavelot est attestée par son serviteur Théoduin qui raconte à ce sujet le fait suivant, lequel nous plonge dans la vie quotidienne de l'abbaye et dans la spiritualité de Lambert. Celui-ci fait du bruit dans le dortoir durant la nuit. Sans savoir de qui il s'agit, l'abbé somme le coupable d'aller faire pénitence dans le jardin. Le lendemain matin, quand les moines finissent l'office des laudes, l'abbé demande si tout le monde est là. Quelqu'un répond qu'il a chassé un moine durant la nuit. On va voir : on trouve l'évêque, au pied de la croix du jardin, tout couvert de neige. L'abbé se confond en excuses.

Ce passage nous montre la vie communautaire de l'abbaye, avec son dortoir commun et son sanctuaire. Il évoque la forte autorité de l'abbé, selon le modèle irlandais ; il s'agit sans doute de l'abbé-évêque Goduin, successeur de saint Remacle. Il montre la dévotion personnelle de saint Lambert, qui reste toute la nuit à prier ; on verra la même pratique dans le récit de son assassinat : il sort la nuit pour prier avant les autres clercs. On observe aussi la pratique des prières ascétiques, en pleine nature, typiques du monachisme irlandais.

En résidence à Liège en 705, Lambert n'est pas là pour évangéliser : il y possède un domaine qui appartient à l'église de Maastricht et qui comprend une villa romaine réhabilitée, un village le long de la Légia et une chapelle dédiée à Notre-Dame (*Vita Lamberti*, ch. 12). L'ensemble a été fortifié et comprend une enceinte (ch. 13, 14 15). Lambert est entouré d'une communauté de religieux, avec qui il vit la vie de prière (ch. 12).

Entre 704 et 708, Pépin et Plectrude fondent l'abbaye d'Andage en Ardenne (future abbaye Saint-Hubert), dans la zone sud du diocèse de Tongres-Maastricht, en y envoyant Béréglise, moine de Saint-Trond<sup>30</sup>.

## **Caractéristiques de la vie monastique au 7<sup>e</sup> siècle**

À cette époque, la fondation de monastères résulte de la foi des Francs. La pratique de la prière est première. Qu'on pense à Monon à Nassogne, à la fondation de Stavelot-Malmedy, à Lambert à Stavelot, puis à Liège. La foi du roi Sigebert est frappante.

La dimension communautaire est décisive pour la cohésion sociale, pour le développement économique et culturel. La dimension politique et stratégique a son importance, et en particulier la puissance de grandes familles. Notons aussi le rôle des femmes dans les fondations.

Plus tard, Notger, le fondateur de la principauté de Liège, sera aussi moine, probablement de S.-Gall. Son successeur Baldéric II fonde S.-Jacques. Son successeur Wolbodon, S.-Laurent.

---

<sup>30</sup> François BAIX, *Béréglise (saint)*, dans *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, t. 8, col. 355-358, Paris, 1935.

Beaucoup de ces abbayes sont à la naissance de nos premières villes.

### **L'histoire monastique : de réforme en réforme**

L'histoire de la vie consacrée va de réforme en réforme :

Les clunisiens réforment les abbayes bénédictines en les unissant dans une congrégation internationale : S.-Séverin en Condroz.

Les cisterciens réforment les clunisiens en insistant sur le travail manuel et la pauvreté : Val-S.-Lambert et Villers-la-Ville, Val-Dieu.

Les franciscains et les dominicains réforment la vie religieuse en s'installant dans les villes, en vivant la pauvreté et la mendicité, et en ayant une activité apostolique et missionnaire. Couvent des mineurs à Liège et Huy. De même les carmes.

Les béguines et les cisterciennes donneront une nouvelle impulsion aux ordres de femmes. Parmi les abbayes de femmes, citons Robermont, Val Notre-Dame d'Antheit, Val Benoit, Solières, Paix-Dieu, Val Duc (Hamme-Mille), Salzinnes, Boneffe, Aywières (Couture-S.-Germain)...

Les jésuites relanceront la vie missionnaire et pastorale, l'activité pédagogique : Liège compte deux collèges : celui des jésuites wallons et celui des jésuites anglais.

Au 17<sup>e</sup> siècle, on réforme les ordres antérieurs : carmélites, carmes, récollets, trappistes... (Liège, Verviers) ; bénédictins, par les congrégations de S.-Maur, de Vannes, par les fondations nouvelles comme celles des bénédictines de Liège et de Namur.

Les chartreux font un retour à la vie érémitique et ont beaucoup de succès au 15<sup>e</sup> siècle (Denys le Chartreux, de S.-Trond et Ruremonde)

Les rédemptoristes valorisent la dimension de la conscience morale.

Toutes les congrégations sont supprimées par la Révolution française, sauf quelques maisons réputées utiles pour leur école. Les bâtiments subsistent souvent, en tout ou en partie.

Les abbayes ont fondé des paroisses : pensons aux paroisses Saint-Remacle, qui naissent dans la foulée de Stavelot.

Dans le futur les paroisses l'emporteront sur les communautés monastiques. Les communautés vont subir la menace de l'individualisation de la société.

Cependant la reprise de nouvelles communautés au 19<sup>e</sup> siècle relance la vie consacrée. D'abord apostolique : Filles de la Croix, srs de la Providence... ; puis monastique, au 20<sup>e</sup> siècle : Orval, Maredsous, Mont-César à Louvain, Wavreumont.

### **Les monastères aujourd'hui**

Les monastères sont des pôles spirituels, qui rayonnent dans le diocèse.

Ils développent une pertinence théologique et spirituelle : qu'on pense à leurs revues scientifiques.

Ils forment à la prière.

Ils suscitent de nouvelles interactions avec l'Église locale : ils sont des lieux d'accueil et de retraite pour laïcs et religieux, des lieux d'approfondissement de la foi et d'étude.

Des lieux de culture et de formation.

Aussi des lieux d'internationalité : cf. la fondation de Wavreumont au Pérou.

Ils forment des pôles pastoraux indépendants des paroisses.

Aujourd'hui, nous sommes dans une nouvelle position de défi. Il y a une plus grande participation des laïcs à la vie consacrée, par les communautés nouvelles, par les vierges consacrées, par les mouvements spirituels, ... De plus une dimension œcuménique se manifeste (Taizé, Bose, Chevetogne).

La sensibilité à la vie de foi est moins forte dans la société ; mais une attente se manifeste, via le nombre de catéchumènes ; la vie communautaire doit répondre à de nouvelles exigences, pour éviter les abus ; la chasteté ne paraît pas facile à vivre non plus, mais est mieux considérée par les jeunes que précédemment.

Il y a un intérêt pour la vie monastique, en France et ailleurs, spécialement dans le monde orthodoxe (Athos, Égypte) et dans la mouvance traditionaliste. Chaque monastère a son style et sa sensibilité. Un lien avec l'écologie et la sensibilité à la nature (Brialmont, Val-Dieu).

Les miracles de Jésus sont actualisés dans les sacrements, entre autres l'eucharistie et la réconciliation. Donc les monastères sont des pôles sacramentels pour l'avenir.